

Savoir conseiller efficacement les porteurs de projet

Accueillir des stagiaires/porteurs de projet et les conseiller efficacement dans leur parcours à l'installation

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 15/02/2021

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent 20 €

Non adhérent 20 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.67.72.07

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas du midi tiré du sac.
Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/03/2021	93, Boulevard Edouard Prigent 22000 Côtes-d'Armor	

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))